

Protection sociale

I N F O R M A T I O N S

La lettre des décideurs
de la prévoyance,
de la santé
et de la retraite

www.WK-RH.fr

N° 826 - 21 mars 2012

ISSN 1243-4477

 Groupe Liaisons
une marque Wolters Kluwer

Retraite

- Avenir des régimes : la CFDT détaille sa vision p. 2
- Débat technique sur la réversion Agirc-Arrco p. 2

Vie des institutions

- DSN : le GIP-MDS entre dans le vif du sujet p. 3
- Et pour les travailleurs indépendants ? p. 3

International

- Garanties des expatriés : la CFE fait sa promotion p. 4
- MSH International s'offre un lifting p. 4

Complémentaires

- Bouclier sanitaire : les calelottes tournent p. 5
- Optique : les réseaux de soins, la panacée ? p. 5

Santé

- Dentaire : agenda serré pour un enjeu majeur p. 7
- Bilan en demi-teinte pour le DMP p. 8

Indiscrétions

- RSI : 4 Mds€ de cotisations encore à recouvrer p. 8
- Médicis : la transformation en IRP à l'AG de juin p. 8

L'interview

François Bellanger
Président de la
Confédération française
des retraités

La tonalité de cette campagne électorale nous inquiète. Face aux difficultés budgétaires actuelles de la France, la tentation paraît forte de vouloir réduire le niveau des prestations sociales, à commencer par les pensions. Certains, comme la Cour des comptes, estiment déjà que celles-ci atteignent un niveau trop élevé comparé aux revenus des actifs. Dans ce contexte, le silence des candidats à l'élection présidentielle traduit, selon nous, leur hésitation à rendre publiques des propositions désagréables, compte tenu de notre poids électoral. Mais les retraités ne sont pas dupes et craignent, après les échéances électorales, des retours de bâton.

Que préconisez-vous ?

Les retraités ne sont pas à l'abri de la crise et ils sont conscients qu'il leur faudra contribuer au rétablissement de l'équilibre budgétaire. En revanche, il leur est inacceptable d'être pris pour boucs émissaires, via des mesures qui, à l'instar d'un éventuel gel des pensions ou de la suppression de prétendues niches sociales et fiscales, seraient sources d'iniquité à leur égard. N'oublions pas que les retraités sont déjà victimes de mesures discriminatoires, avec la tarification à l'âge des complémentaires santé ou encore la barrière à 60 ans de la prestation compensatoire du handicap.

Retraite

Présidentielle : les retraités s'impatientent

Seuls trois petits candidats dont **Dominique de Villepin**, forfait, s'étaient prononcés, au 15 mars, sur les revendications des retraités rassemblées dans la plate-forme de la Confédération française des retraités (CFR).

ÉLECTION 2012

Les candidats à l'élection présidentielle ne se sont pas bousculés pour se positionner par rapport aux neuf engagements souhaités par la CFR. « Comme en 2007, les grands candidats jouent la montre », observe **François Bellanger**, son président. Forts de leur poids électoral, les 15 millions de retraités veulent pourtant se faire entendre. Le 7 mars, la FNSEA a dévoilé les 80 000 signatures de sa pétition pour une amélioration des pensions des exploitants agricoles. Les organisations syndicales de retraités se mobilisent aussi. Outre l'Unirs (Solidaires) qui a publié son manifeste, les cinq unions confédérées et l'Unsa devraient finaliser leur plate-forme commune, d'ici début avril, en vue des élections législatives. Trois sujets cristallisent leurs préoccupations. 1/Le pouvoir d'achat. En réponse à la Cour des comptes qui préconise un gel des pensions, tous réclament le maintien de leur pouvoir d'achat « à minima sur les prix », précise **François Bellanger**. À commencer par celui de 2012, « la grande inconnue », selon **Jean-Paul Tripogney** (Unsa). Avec une pension moyenne de 1 216 € en 2010, selon la Drees, et 10 % de retraités vivant en dessous du seuil de pauvreté, « le pouvoir d'achat des retraités ne cesse de décrocher par rapport à celui des actifs », abonde **Didier Hotte** (FO), rappelant l'envolée des dépenses contraintes (loyers, énergie, alimentation) mais aussi le décalage au 1^{er} avril de la revalorisation. « Cela nous a fait perdre quatre mois de hausse en 2009. »

2/L'accès aux soins et notamment à la complémentaire santé. « Avec un coût moyen de couverture atteignant 200 € à 300 € par mois pour un couple, le départ en retraite constitue un choc financier pour les salariés », reprend **Jean-Paul Tripogney** qui demande une réforme des modalités de sortie des contrats collectifs. Quant à la taxation accrue des contrats, « elle a été d'autant plus pénalisante pour les retraités qu'ils subissent déjà la tarification à l'âge », ajoute **François Bellanger**, favorable à sa suppression. 3/La dépendance. Marqués par « la très grosse faute » que constitue, selon eux, l'abandon de la réforme promise par **Nicolas Sarkozy**, « les retraités ne se contenteront pas, cette fois, de la promesse d'une réforme calée sur la reprise de la croissance », prévient **Gérard Gourguechon** (Unirs). La gestion de la perte d'autonomie reste une urgence, que ce soit pour limiter le reste à charge du coût d'hébergement des maisons de retraite, améliorer le maintien à domicile ou encore soulager les aidants familiaux.